



2002 Rapport Annuel pour les titulaires d'une licence de d'entreprise de télédistribution (Formulaire long)

Pour l'année financière se terminant le 31 août 2002

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le 30 novembre 2002 au:

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Confidentiel une fois rempli

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de la loi sur la statistique il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Voir à la page 1 du "Guide explicatif" les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique..

If you prefer an English questionnaire, please check

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner la liste de systèmes figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa. Téléphone: (613) 951-3177 Télécopier: (613) 951-9920.

STC

DOSSIER DU CRTC

No. du système

Classe du système

Endroit

Prov. CRTC ID

en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes

5-5300-53.2: STC/SAT-430-60110

2002-10-17



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

SECTION 1 (pages 2 à 6)
RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au Conseiller spécial, Télécommunications et radiodiffusion, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Hull, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107

1. Nom du titulaire de la licence, au complet:

2. Adresse postale du titulaire de la licence:

Rue et no. _____
Ville et province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport:

M. () _____ Mme. () _____

(Nom) (Titre)
Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)
Rue et no. _____
Ville et province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :

Nom _____
Rue et no. _____
Ville et province _____
Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1er septembre 2001 au 31 août 2002, veuillez l'indiquer :

Du : _____ Au : _____
Raisons : _____

6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année se terminant le 31 août 2002, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :

Date de la transaction : _____

7. Forme juridique de l'entreprise :

Propriété unique / société en nom collectif Société dont les actions se transigent sur le marché boursier Coopérative
 Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier Organisme sans but lucratif Unité militaire
 Autres (préciser) _____

ATTESTATION DE LA DIRECTION

8. Je, _____, suis autorisé(e)
(Nom) (Fonction)

à attester au nom de _____
(Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

(Signature) (Date) (Téléphone et code régional)

Date de réception

(Réservé au bureau)

N° du dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--

BILAN

Au 31 août, 2002

							0	3
--	--	--	--	--	--	--	---	---

ACTIF		PASSIF																	
1. DISPONIBILITÉS <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">1. Encaisse</td><td style="width: 20%; text-align: center;">01</td></tr> <tr><td>2. Valeurs mobilières</td><td style="text-align: center;">02</td></tr> <tr><td>3. Droits de programmation payés d'avance</td><td style="text-align: center;">03</td></tr> <tr><td>4. Autres disponibilités</td><td style="text-align: center;">04</td></tr> <tr><td>5. Total des disponibilités</td><td style="text-align: center;">05</td></tr> </table>	1. Encaisse	01	2. Valeurs mobilières	02	3. Droits de programmation payés d'avance	03	4. Autres disponibilités	04	5. Total des disponibilités	05	7. EXIGIBILITÉS <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">1. Emprunts et découverts bancaires</td><td style="width: 20%; text-align: center;">31</td></tr> <tr><td>2. Contrats/droits d'émission à payer</td><td style="text-align: center;">32</td></tr> <tr><td>3. Autres exigibilités</td><td style="text-align: center;">33</td></tr> <tr><td>4. Total des exigibilités</td><td style="text-align: center;">34</td></tr> </table>	1. Emprunts et découverts bancaires	31	2. Contrats/droits d'émission à payer	32	3. Autres exigibilités	33	4. Total des exigibilités	34
1. Encaisse	01																		
2. Valeurs mobilières	02																		
3. Droits de programmation payés d'avance	03																		
4. Autres disponibilités	04																		
5. Total des disponibilités	05																		
1. Emprunts et découverts bancaires	31																		
2. Contrats/droits d'émission à payer	32																		
3. Autres exigibilités	33																		
4. Total des exigibilités	34																		
2. PLACEMENTS ET AVANCES <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">1. Sociétés affiliées (non-courantes)</td><td style="width: 20%; text-align: center;">06</td></tr> <tr><td>2. Capitaux investis au développement</td><td style="text-align: center;">07</td></tr> <tr><td>3. Autres placements et avances</td><td style="text-align: center;">08</td></tr> <tr><td>4. Total des placements et avances</td><td style="text-align: center;">09</td></tr> </table>	1. Sociétés affiliées (non-courantes)	06	2. Capitaux investis au développement	07	3. Autres placements et avances	08	4. Total des placements et avances	09	8. PASSIF NON EXIGIBLE <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">1. Dettes à long terme incluant les obligations liées au crédit-bail</td><td style="width: 20%; text-align: center;">35</td></tr> <tr><td>2. Droits et contrats de films et d'émissions</td><td style="text-align: center;">36</td></tr> <tr><td>3. Autres éléments du passif</td><td style="text-align: center;">37</td></tr> <tr><td>4. Total du passif non exigible</td><td style="text-align: center;">38</td></tr> </table>	1. Dettes à long terme incluant les obligations liées au crédit-bail	35	2. Droits et contrats de films et d'émissions	36	3. Autres éléments du passif	37	4. Total du passif non exigible	38		
1. Sociétés affiliées (non-courantes)	06																		
2. Capitaux investis au développement	07																		
3. Autres placements et avances	08																		
4. Total des placements et avances	09																		
1. Dettes à long terme incluant les obligations liées au crédit-bail	35																		
2. Droits et contrats de films et d'émissions	36																		
3. Autres éléments du passif	37																		
4. Total du passif non exigible	38																		
3. IMMOBILISATIONS (incluant contrat de location-acquisition): <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">1. Terrains, installations et matériel</td><td style="width: 20%; text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>2. Moins: amortissement cumulé</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>3. Total des immobilisations nettes</td><td style="text-align: center;">12</td></tr> </table> <p>Répartition du total des immobilisations nettes: (Nota: la somme des cellules 13 à 17 incl. doit être égale à la cellule 12).</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">a) Radiodiffusion</td><td style="width: 20%; text-align: center;">13</td></tr> <tr><td>b) Télédistribution par câble (service de base/non de base)</td><td style="text-align: center;">14</td></tr> <tr><td>c) Télédistribution autre que par câble (p. ex.:SDM,SRD)</td><td style="text-align: center;">15</td></tr> <tr><td>d) Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)</td><td style="text-align: center;">16</td></tr> <tr><td>e) Autres activités hors programmation et hors diffusion</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> </table>	1. Terrains, installations et matériel	10	2. Moins: amortissement cumulé	11	3. Total des immobilisations nettes	12	a) Radiodiffusion	13	b) Télédistribution par câble (service de base/non de base)	14	c) Télédistribution autre que par câble (p. ex.:SDM,SRD)	15	d) Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)	16	e) Autres activités hors programmation et hors diffusion	17	9. TOTAL DU PASSIF (lignes 7,4 + 8,4) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;"></td><td style="width: 20%; text-align: center;">39</td></tr> </table>		39
1. Terrains, installations et matériel	10																		
2. Moins: amortissement cumulé	11																		
3. Total des immobilisations nettes	12																		
a) Radiodiffusion	13																		
b) Télédistribution par câble (service de base/non de base)	14																		
c) Télédistribution autre que par câble (p. ex.:SDM,SRD)	15																		
d) Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)	16																		
e) Autres activités hors programmation et hors diffusion	17																		
	39																		
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;"></td><td style="width: 20%; text-align: center;">18</td></tr> </table>		18																	
	18																		
5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">1. Excédant de réévaluation</td><td style="width: 20%; text-align: center;">19</td></tr> <tr><td>2. Droits sur les émissions</td><td style="text-align: center;">20</td></tr> <tr><td>3. Autres éléments d'actifs</td><td style="text-align: center;">21</td></tr> </table>	1. Excédant de réévaluation	19	2. Droits sur les émissions	20	3. Autres éléments d'actifs	21													
1. Excédant de réévaluation	19																		
2. Droits sur les émissions	20																		
3. Autres éléments d'actifs	21																		
6. TOTAL DE L'ACTIF (lignes 1.5 + 2.4 + 3.3 + 4. + 5.1 + 5.2 + 5.3) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;"></td><td style="width: 20%; text-align: center;">22</td></tr> </table>		22	10. TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;"></td><td style="width: 20%; text-align: center;">40</td></tr> </table>		40														
	22																		
	40																		
	11. TOTAL DU PASSIF et DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES (lignes 9 + 10) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;"></td><td style="width: 20%; text-align: center;">41</td></tr> </table>		41																
	41																		

ÉTAT DE BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT) pour l'année se terminant le 31 août 2002

							0	4
--	--	--	--	--	--	--	---	---

	\$(omettre les cents)
1. Solde au début de l'année	01
2. Redressement du bénéfice (perte) des années précédentes	02
3. Bénéfice net (perte nette) de l'année¹	03
4. Autres additions	04
5. Moins: Dividendes - actions privilégiées et ordinaires	05
6. Autres déductions	06
7. Solde à la fin de l'année	07

Rapprochement de l'état des résultats

1. Le montant à inscrire sur cette ligne est le total des lignes A.1 à A.5 à la page 5 du présent rapport. Si le montant inscrit sur cette ligne est différent du total des lignes A.1 à A.5, veuillez fournir une annexe «A» distincte montrant de quelle manière on en est arrivé au montant sur cette ligne. L'annexe doit prendre la forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, des dépenses, la dépréciation, l'amortissement, les frais d'intérêt et le revenu (perte) net avant et après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entreprise de télédiffusion, de télévision, de radio, des services de télévision payante et d'émission spécialisées) et hors-radiodiffusion.

Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser l'annexe ci-dessus sur une base consolidée et non-consolidée pour la société mère. S'il s'agit d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe ci-dessus sur une base non-consolidée. Dans les deux cas, les totaux de l'annexe doivent correspondre à ceux des états financiers déposés.

Évolution de la Situation Financière

pour l'année se terminant le 31 août 2002

	0 6
--	-------

RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :

A. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu	\$ (omettre les cents)
1. Télévision et/ou Radio (l'addition des lignes 3.9, page 7, pour CHAQUE station radiophonique et télévisuelle)	01
2. Télédistribution par câble (somme des cellules 23, page 7 + cellule 18, col. 4 page 11, pour CHAQUE Système de télédistribution par câble) + (somme des cellules 23, page 3 + cellule 18, page 6, du "formulaire simplifié)	02
3. Télédistribution autre que par câble (p. ex.: SDM, SRD)	03
4. Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)	04
5. Autres activités hors-programmation et de hors-radiodiffusion	05
Ajouter ou soustraire les éléments ne nécessitant pas de mouvement de liquidités:	06
6. Amortissement et dépréciation des immobilisations	07
7. Autres	08
8. Variation nette des actif à court terme à l'exception des liquidités	09
9. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	09

B. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Ajouts aux immobilisations:

1. Télévision/radio (somme de la cellule 35 page 10 pour toutes les stations de radio et la somme de la cellule 35 page 11 pour toutes les stations de télévision)	10
2. Télédistribution - Câble (somme de cellule 38, p. 10 + cellule 38, p. 13 pour CHAQUE Système de télédistribution par câble) + (somme de cellule 38, p. 3 + cellule 35, page 6 du «formulaire simplifié»)	11
3. Télédistribution - autre que câble	12
4. Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)	13
5. Autres activités hors-programmation et de hors-radiodiffusion	14
6. Capitaux investis dans les droits de diffusion et dans le développement de la programmation	15
7. Autres (p. ex.: augmentation/disposition, etc.)	16
8. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	17

C. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

1. Dividendes: - Actions privilégiées et ordinaires	18
2. Augmentation (remboursement) de la dette à long terme	19
3. Émission (rachat) d'actions	20
4. Autres	21
5. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	22
Augmentation (diminution) des liquidités	23
Liquidités (insuffisance) au début de l'exercice	24
Liquidités (insuffisance) à la fin de l'exercice	25

RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX (Voir le GUIDE EXPLICATIF)

					0	1
--	--	--	--	--	---	---

Frais de service se rapportant à l'exploitation des systèmes de radiodiffusion

	Recettes provenant de non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
01	16	31	46	
1. États-Unis				
02	17	32	47	
2. Royaume-Uni				
03	18	33	48	
3. France				
04	19	34	49	
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)				
05	20	35	50	
5. Japon				
06	21	36	51	
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)				
07	22	37	52	
7. Ensemble des autres pays				
08	23	38	53	
TOTAL				

					0	2
--	--	--	--	--	---	---

	Paiements à des non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
01	16	31	46	
1. États-Unis				
02	17	32	47	
2. Royaume-Uni				
03	18	33	48	
3. France				
04	19	34	49	
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)				
05	20	35	50	
5. Japon				
06	21	36	51	
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)				
07	22	37	52	
7. Ensemble des autres pays				
08	23	38	53	
TOTAL				

SECTION 2 - INFORMATION DU TITULAIRE D'UNE LICENCE DE TÉLÉDISTRIBUTION (pages 7 à 10)
SERVICES DU VOLET DE BASE
Sommaire des données financières
Pour l'année se terminant le 31 août 2002

														5		0
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	---

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de: _____ à: _____

À être complété pour chaque système de Télédistribution pour lequel une licence est détenue. (Voir le guide pour détails.)

Les services non de base doivent être rapportés dans la Section 3.

Territoire du système - Municipalité _____

		\$ (omettre les cents)
1. Recettes		01
1. Abonnés directs (volet de base seulement)		02
2. Abonnés indirects (volet de base seulement)		03
3. Branchement (installation et rebranchement)		04
4. Parrainage de canal communautaire et location d'installations		05
5. Autres revenus (précisez) _____		06
6. Total des recettes (volet de base)		07
2. Dépenses		08
1. Programmation		09
2. Services techniques		10
3. Ventes et promotion		11
4. Administration et frais généraux		12
5. Total des dépenses (volet de base)		13
3. 1. Bénéfice (perte) d'exploitation		15
2. Moins: Amortissement (comptabilisé)		16
3. Intérêts versés		18
4. Revenus de placements, d'intérêts et autres revenus liés au volet de base (incl. Revenu de location)		20
5. Moins: Amortissement de l'achalandage, frais d'établissement et autres frais		21
6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, de placements, etc.		22
7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu		23
8. Provisions pour impôts sur le revenu		
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu		

4. Remunération Totale	Programmation (1)	Services techniques (2)	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)	Total (5)
\$ (omettre les cents)					
1. Remunération (y compris les commissions sur les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs.	42	43	44	45	46
2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51
					52
3. Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)					

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Données d'exploitation

1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient directement au tarif courant) - Total				01
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirects (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs) - Total				02
3. - Total (cellules 01+02)				03
Systèmes sans fil seulement - Répondre aux questions 1.7, 1.10, 1.11, 1.12, 1.14, 1.15 et 1.17				04
4. Ménages dans la zone desservie par le câble - Maisons individuelles				05
5. - Logements multiples				06
6. - Total				06
7. Nombre total de logements dans le territoire attribué (y compris le secteur non desservi)				07
8. CÂBLE : Câble de distribution (arrondir au km près): - Aérien				08 Km
- Par tube				09 Km
- Souterrain				10 Km
Câble principal (ne servant pas pour les lignes d'abonnés)				11 Km
9. Total				24 Km
10. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes) - Analogue				12 \$
11. Branchement (installation)				13 \$
12. Rebranchement ou déménagement				14 \$
13. Capacité de canaux				15 \$
14. Nombre de canaux en usage: Service du volet de base 16 + Service non de base, hors-programmation et programmation exempté 17 =				18
15. Nombre de canaux distribués en stéréophonie:				25
16 PRODUCTION D'ÉMISSIONS COMMUNAUTAIRES				Heures de programmation par semaine des canaux d'origine locale
1. Nombre d'heures d'émissions				19
a) Émissions produites par le titulaire				20
b) Émissions produite par des groupes locaux				21
c) Émissions produites par un autre licencié				22
d) Messages locaux d'intérêts publics sous forme alphanumériques				23
e) Autres (précisez)				27
f) Total des heures d'émissions (maximum de 168 heures par semaine par canal)				26
2. Nombre de canaux communautaires (fournir les détails si supérieur à 1)				29
3. Nombre de bénévoles (moyenne) qui participent aux opérations des canaux communautaires				30
4. Nombre de bénévoles qui ont reçu de la formation				

SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION

B. SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION DE LA PROGRAMMATION				\$ (omettre les cents)
Programmation communautaire				
1. Frais d'exploitation directs (excluant l'amortissement)				41
2. Frais d'exploitation indirects				42
3. Total partiel - Programmation communautaire				43
4. Montant de programmation communautaire			44	
a) contribution financière des revenus du volet de base			45	
b) réinvestissement des revenus de parrainage				
5. Autres frais locaux de services d'émissions spéciales (p. ex.: services d'émissions éducatives, à caractère ethnique et canal bonimenteur)				46
6. Total - Programmation (Reporter à la page 3, cellule 07)				47

SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - (Suite)

5	5
---	---

2. Services Techniques

Volet de base seulement

- | | | | | | |
|--|----|----------|---|--------------|-----------|
| 1. Loyers ou versements - système de distribution | | | | | 01 |
| 2. Alimentation | | | | | 02 |
| 3. Utilisation des poteaux et location de conduits | | | | | 03 |
| 4. Impôt fondé sur l'actif | | | | | 05 |
| 5. Matériel d'entretien | | | | | 06 |
| 6. Rémunération pour l'entretien (Reporter à la page 7, cellule 43) | | | | | 07 |
| 7. Moins: salaires capitalisés de l'entretien | | | | | 08 |
| 8. Total partiel: Frais communs d'exploitation des installations | | | | | 09 |
| 9. Loyers/versements - tête de ligne/station terrienne de réception | | | | | 10 |
| 10. Autre matériel | | | | | 11 |
| 11. Véhicules | | | | | 12 |
| 12. Contribution aux fonds de production d'émissions canadiennes | | FTCPEC | | Autres Fonds | 25 |
| | 26 | | | 27 | |
| 13. Autres (dont les frais répartis du siège social) | | | | | 13 |
| 14. Droits d'affiliation - services spécialisés | | Canadien | + | Non Canadien | 14 |
| | 21 | | | 22 | |
| 15. Transmission de signaux éloignés (p.ex: par micro-ondes, CANCOM) | | | | | 15 |
| 16. Droits de diffusion - signaux éloignés | | Canadien | + | Non Canadien | 16 |
| | 23 | | | 24 | = |
| 17. Autres droits d'auteur (p. ex: les redevances musicales) | | | | | 17 |
| 18. Autre rémunération - services techniques (page 7, cellule 43) | | | | | 18 |
| 19. Moins: autres salaires capitalisés des services techniques | | | | | 19 |
| 20. Total - Services techniques (reporter à la page 7, cellule 8) | | | | | 20 |

3. Ventes et promotion

5	6
---	---

- | | |
|--|-----------|
| 1. Promotion (y compris les déplacements) | 01 |
| 2. Autres | 02 |
| 3. Rémunération (reporter à la page 7, cellule 44) | 03 |
| 4. Total - Ventes et promotion (reporter à la page 7, cellule 09) | 04 |

4. Administration et frais généraux

- | | |
|---|-----------|
| 1. Frais relatifs aux locaux (ex. loyer) | 06 |
| 2. Services professionnels | 07 |
| 3. Droits de licence du CRTC | 08 |
| 4. Autres droits de licence, frais d'abonnement et cotisations | 09 |
| 5. Fournitures de bureau et services (y compris le téléphone, etc.) | 10 |
| 6. Frais de gestion | 11 |
| 7. Créances irrécouvrables | 12 |
| 8. Autres (dont les frais répartis du siège social) | 13 |
| 9. Rémunération y inclus les primes versées aux directeurs (reporter à la page 7, cellule 45) | 14 |
| 10. Total - Administration et frais généraux (reporter à la page 7, cellule 10) | 15 |

5. 1. Total des frais d'exploitation

(1.6, 2.20, 3.4, 4.10) reporter à la page 7, cellule 11

16

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS, AU TITRE DES ACTIVITÉS DE VOILET DE BASE

				5	3
--	--	--	--	---	---

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations en usage au 31 août 2002 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2002 (2)	Acquisitions d'immobilisations 2002 (3)
	01	\$ (omettre les cents)	26 \$ (omettre cents)
1. Terrains			
2. Bâtimens et améliorations foncières	02	14	27
3. Tête de ligne et éléments/Station terrienne de réception/installations et connexes	03	15	28
4. Installations du système de distribution/émetteurs	04	16	29
5. Coût des dispositifs et des lignes d'abonnés/decodeurs compris	05	17	30
6. Matériel et outillage d'essai	06	18	31
7. Ameublement et articles d'ameublement	07	19	32
8. Autres biens-fonds, installations et matériel	08	20	33
9. Matériel pour la production d'émissions locales	09	21	34
10. Améliorations locatives (sauf installations de télédistribution)	10	22	35
11. Automobiles, camions	11	23	36
12. Ordinateurs	12	24	37
13. Total	13	25	38

RAPPROCHEMENT DES COMPTES DES IMMOBILISATIONS ET DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Solde au début de l'année	39		
Ajouter: Ligne 13, col.3 ci-dessus	40		
Total partiel		41	
Moins: Coût d'origine des immobilisations réalisées au cours de l'année se terminant le 31 août 2002*		42	
Total des immobilisations au 31 août, 2002 (doit correspondre à la ligne 13, colonne, 1, ci-dessus)			43

* inclue la réduction de valeur

AVANTAGES TANGIBLES RELATIFS À L'EXPLOITATION ET AUX IMMOBILISATIONS (mémo seulement)

Avantages tangibles relatifs à l'exploitation:	
1. Dépenses relatives aux émissions communautaires	50
2. Dépenses relatives aux services techniques	51
3. Dépenses relatives aux ventes et à la promotion	52
4. Administration et frais généraux	53
5. Total des avantages relatifs à l'exploitation	54
Avantages tangibles relatifs aux immobilisations:	
6. Dépenses de l'année courante	55
7. Total des coûts historiques	56

SERVICES NON DE BASE

Sommaire des données financières

pour l'année se terminant le 31 août 2002

à être complété pour chaque système licencié

(Voir guide pour détails)

Territoire du système - Municipalité: _____

7 | 0

7 | 1

	Services non de base (payants et spécialisés)	Programmation exemptés (voir le guide page 6)	Services hors programmation (voir guide page 6)	Services Totaux
	(1)	(2)	(3)	(4)
1. Recettes	01	21	41	01
1. Abonnement \$	02	22	42	02
2. Branchement (installation et rebranchement) \$	03	23	43	03
3. Décodeurs de CVN adressables - Location \$	04	24	44	04
4. - Ventes nettes \$	05	25	45	05
5. Autres (précisez) _____ \$	06	26	46	06
6. Total \$	07	27	47	07
2. Dépenses	08	28	48	08
1. Paiements d'affiliation \$	09	29	49	09
2. Services techniques \$	10	30	50	10
3. Ventes et promotion \$	11	31	51	11
4. Administration et frais généraux \$	12	32	52	12
5. Total \$	13	33	53	13
3. Bénéfice (perte)	14	34	54	14
1. Bénéfice d'exploitation (perte) \$	15	35	55	15
2. Moins: Amortissement (comptabilisé) \$	16	36	56	16
3. Intérêts versés \$	17	37	57	17
4. Autres redressements - revenu (dépense) \$	18	38	58	18
5. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu \$				
6. Provision pour impôts sur le revenu \$				
7. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu \$				

4. Autres données financières		19
1. Rémunération et avantages sociaux \$		20
2. Nombre de salariés (moyenne hebdomadaire)	No.	21
3. Coût d'origine des immobilisations \$		22
4. Amortissement cumulé (comptabilisé) \$		23
5. Valeur comptable nette \$		24
6. Nombre d'abonnés aux services non de base au 31 août (sans duplication)*- Total	No.	

* Un abonné qui souscrit à plusieurs services de programmation facultatifs ne devrait être compté qu'une seule fois.

RECETTES BRUTES PROVENANT DES SERVICES DE PROGRAMMATION
EXEMPTÉS ET HORS-PROGRAMMATION

	Recettes du titulaire	Recettes de la division liée	Total des recettes
PE = Programmation exemptés			
HP = Hors - programmation			
Petites annonces (PE)	25	35	45
Téléachats/services généraux (PE)	26	36	46
Infopublicités (PE)	27	37	47
Services de jeux (PE)	28	38	48
Hors radiodiffusion télécommunication, sécurité, etc. (HP)	29	39	49
Location de canaux (HP)	30	40	50
Imputation de blocs de services aux services hors-programmation (HP). Voir guide page 7.	31	41	51
Autres (PE ou HP) (précisez)	32	42	52
Total - Recettes des services de programmation exemptés et hors-programmation (doit correspondre à la somme des cellules 26 et 46 à la ligne 1.6 ci-haut)	33	43	53

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

PAIEMENTS D' AFFILIATIONS ET ABONNÉS - SERVICES NON DE BASE

7 2		
Sommaire des abonnés et des affiliations	Nombre d'abonnés	Paiements d'affiliation \$ (Omettre les cents)
1. Services de télévision payante Canadiens	10	30
2. Services de télévision payante	11	31
3. Total - Services de télévision payante		32
4. Services spécialisés canadiens	23	52
5. Services spécialisés non - canadiens	24	53
6. Total - Services spécialisés		54
7. Total - Paiements d'affiliation		55

Note: Un abonné qui souscrit à plusieurs services de programmation facultatif ne devraient être compté qu'une seule fois

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

7 6		
1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient au tarif courant) Service numérique		01
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirects (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs) - Service numérique		02
3. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes) - Numérique		03
4. Total - Revenu du service - Numérique (\$)		04
5. Nombre de ménages ayant accès aux services de télévision numérique		07

SERVICES D'ACCÈS À L' INTERNET - Câble par modem, satellite ou SDM

7 7		
	Titulaire	Entité affiliée
1. Nombre d'abonnés aux services d'accès à Internet à haute vitesse	1	4
2. Revenus des services d'accès à l'internet	2	5
3. Nombre de ménages ayant accès aux services d'accès à l' internet à haute vitesse	3	6

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS
Services non de base, programmation exemptée et hors -programmation

				7	5
--	--	--	--	---	---

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations en usage au 31 août 2002	Amortissement cumulé au 31 août 2002	Acquisitions d'immobilisations en 2002
		\$ (omettre les cents)	
1. Terrains	01		26
2. Bâtiments et améliorations locatives	02	14	27
3. Tête de ligne et composantes	03	15	28
4. Installations du système de distribution/émetteurs	04	16	29
5. Coût des lignes d'abonnés	05	17	30
6. Matériel et outillage d'essai	06	18	31
7. Décodeurs	08	20	33
8. Ordinateurs	09	21	34
9. Autres	07	19	32
10. Total	10	22	35